

### Annexe4 - Contribution au renouvellement des CJA 2022



### Conseil Parisien de la Jeunesse

### Contribution au renouvellement des Contrats Jeunesse d'Arrondissement

#### Juin 2022

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la proposition formulée par Hélène BIDARD, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire, lui demandant de participer « aux concertations locales qui seront menées auprès des jeunes dans le cadre du renouvellement des Contrats Jeunesse d'Arrondissement (CJA) » et de mener « une réflexion et des discussions au sein même du CPJ, lesquelles pourront également se traduire par des propositions sur le contenu et la cohérence de ces nouveaux CJA, dont la mise en œuvre est prévue début 2023 »,

- suite à la rencontre avec Hélène BIDARD, lors de la séance plénière du CPJ du 19 février 2022 ;
- suite aux concertations jeunesse organisées entre mars et mai 2022 dans les arrondissements auxquelles des membres et des ambassadeur·rice·s du CPJ ont pris part;
- suite à la rencontre organisée avec la Direction de la Jeunesse et des Sports, qui pilote le renouvellement des CJA, le 2 juin 2022;
- suite aux différentes réunions des membres de la Commission CJA du CPJ;

### FORMULE LES PROPOSITIONS SUIVANTES:

Lors de ses travaux, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a orienté ses réflexions, en s'appuyant sur les priorités fixées par Hélène BIDARD pour la mandature, en fonction des quatre grandes thématiques : l'insertion socio-professionnelle des jeunes ; l'accès aux droits ; l'accès aux vacances, à la culture et aux loisirs ; le pouvoir d'agir des jeunes.

Fort des échanges menés avec d'autres jeunes lors des concertations dans les arrondissements ainsi que des expériences personnelles de ses membres, le CPJ a mené une réflexion sur ces quatre thématiques.

Les membres du CPJ ont ainsi souhaité formuler des propositions qui dépassent parfois le cadre des CJA. Ainsi cette contribution se veut constituer une « boîte à idées » dont la Ville de Paris, les mairies d'arrondissement et les acteur-rice-s locaux-ales peuvent s'inspirer pour la mise en œuvre d'actions jeunesse.

### I - Favoriser et développer l'insertion socio-professionnelle

- 1 Une certaine partie de la jeunesse parisienne peut rencontrer des difficultés d'accès à des offres de stage et d'alternance par manque de réseau socio-professionnel. Afin d'améliorer cet accès, les membres du CPJ proposent:
- de mobiliser les réseaux de professionnel·le-s à l'échelle des arrondissements afin de recenser ceux qui peuvent offrir des stages et des alternances et vers lesquels orienter les jeunes ;
- de proposer aux réseaux de professionnel·le-s la mise en place d'une « pastille » sur leur devanture signifiant qu'elle-il·s ont des places en alternance ou en stage. Un QR code associé pourrait par exemple donner plus d'informations sur les missions et le lien pour postuler ;
- de centraliser l'information à l'échelle locale sur ce sujet;
- d'accompagner les universités à la création de réseaux d'ancien-ne-s étudiant-e-s, comme cela existe dans certaines écoles avec les *alumni*.

## Contrat Jeunesse d'Arrondissement

mairie du 12º

- 2 Les membres du CPJ notent aussi un **problème de manque de structures ou, du moins, de manque de visibilité de ces structures d'engagement**. Pour y répondre les membres du CPJ proposent :
- de capitaliser sur l'expérience des membres du CPJ et le partage de celle-ci à l'attention des mairies d'arrondissement qui souhaiteraient développer des instances de participation des jeunes ;
- de développer et diversifier les modes d'information sur le tissu associatif ;
- de mobiliser les techniques de « l'aller vers » en organisant des rencontres entre des jeunes des arrondissements et les associations dans les lieux qu'il-elle-s fréquentent (QJ et autres équipements jeunesse, cafés associatifs, espace publics particulièrement fréquentés par des jeunes, etc.).
- 3 Les membres du CPJ estiment que l'« océan » d'information sur l'engagement est aussi un frein aux engagements des jeunes. Les membres du CPJ proposent ainsi de communiquer sur les possibilités d'engagement via le Pass Jeune, comme cela est fait avec le BAFA Citoyen pour l'édition 2022.
- 4 Enfin, les membres du CPJ pointent une **différence entre les attentes des jeunes et celles des élu-e-s** sur la question de l'engagement des jeunes. Celui-ci peut en effet être canalisé sur des évènements d'ores et déjà prévus par les élu-e-s. Pour pouvoir réduire cette différence les membres du CPJ proposent:
- de valoriser l'engagement des jeunes, d'une part de manière symbolique, par exemple en finançant une soirée de l'engagement des jeunes et d'autre part à travers certains dispositifs répondant au même principe que celui du BAFA Citoyen (prise en charge financière en contrepartie d'un engagement):
- de **continuer d'organiser des concertations régulières** avec les jeunes afin de mieux identifier les souhaits d'engagement, dans la continuité des concertations organisées dans le cadre du renouvellement des CJA.

### V - Créer des « QJ d'arrondissement »

La création de « QJ d'arrondissement » est une proposition transversale aux différentes thématiques.

Par le terme « QJ d'arrondissement », les membres du CPJ entendent la **mise à disposition d'espaces** ouverts à toutes et tous les jeunes dans lesquels elle-il-s pourront trouver toutes les informations, services et aides qui seraient susceptibles de les intéresser ou les concerner. Ces « QJ d'arrondissement », seraient des lieux de rencontres, entre jeunes mais aussi entre jeunes et élu-e-s, sur la base des **modèles de gestion, d'organisation et d'ambiance de QJ**. Enfin, les membres du CPJ proposent que les « QJ d'arrondissement » reprennent les **principes de l'« aller-vers »** afin de rapprocher l'offre jeunesse locale et les jeunes.

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse espèrent que ces propositions seront utiles à la Ville de Paris, aux mairies d'arrondissements et aux acteur-rice-s de la société civile sur les questions de jeunesse et qu'elles pourront éclairer les réflexions et décisions des élu-e-s et le travail des services parisiens. Les ambassadrices et ambassadeurs du CPJ dans les arrondissements restent à leur disposition pour discuter et avancer dans la réflexion au niveau local.

# Contrat Jeunesse d'Arrondissement

mairie du 12º

- 2 Afin de favoriser l'insertion dans le monde du travail des décrocheur euse s scolaires, les membres du CPJ proposent :
- de développer des ateliers permettant aux jeunes de renforcer et valoriser leurs compétences déjà existantes, comme des bilans de compétences, afin d'aider les jeunes à se projeter;
- de **former régulièrement les professionnel·le-s de l'insertion** pour accompagner les jeunes de la manière la plus adaptée ;
- d'accompagner les associations et autres structures qui proposent des contrats de travail afin de favoriser l'employabilité des décrocheur-euse-s scolaires
- de donner plus d'informations sur le droit du travail et les possibilités d'évolution sur les questions salariales tout comme les questions de carrière.
- 3 Afin de développer l'information sur les différentes formations et métiers, les membres du CPJ proposent :
- de déployer de nouveaux équipements jeunesse qui, à l'image de QJ, seraient des lieux uniques où trouver les informations :
- de multiplier, au plus près des jeunes, les job-dating, forums des métiers, stages en immersion, de les rendre accessibles également de manière numérique, sans remplacer le présentiel, et d'évaluer l'impact de ces actions.

#### II - Favoriser l'accès aux droits

Afin de pallier le **manque d'information des jeunes sur leurs droits**, les membres du CPJ proposent que la Ville de Paris **organise des missions d'information destinées aux jeunes** telles que l'organisation de permanences dans les lycées, les collèges et les autres institutions. Les membres du CPJ souhaitent signaler par ailleurs que l'information des jeunes par leurs pairs serait une plus-value, sous réserve des disponibilités d'étudiant-e-s ou autres jeunes volontaires.

### III – Développer l'accès aux vacances, à la culture et aux loisirs

Les membres du CPJ dressent le constat d'un manque de connaissance de l'offre disponible et d'accès à l'information sur les dispositifs et de l'existence de barrières sociales relatives à l'accès la culture. Si la diversité de l'offre culturelle à Paris n'est pas à questionner, les membres du CPJ notent un manque de diversité dans l'offre culturelle que les professionnel·le-s adressent aux jeunes. Pour y répondre les membres du CPJ proposent:

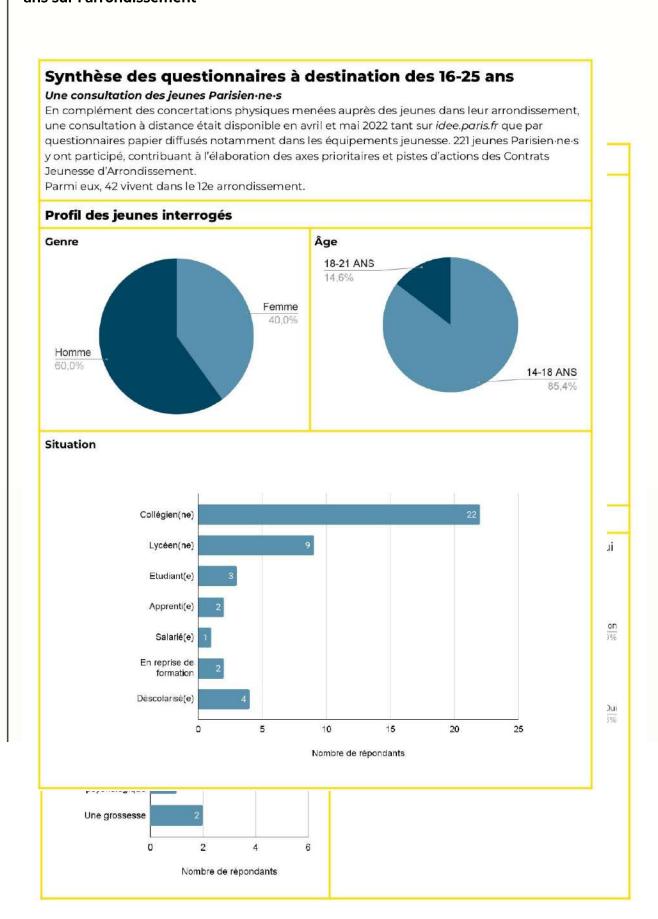
- de réduire les stéréotypes (de genre, d'appartenance sociale, etc.) dans les activités proposées en veillant à ce que les professionnel·le·s ne les reproduisent pas afin qu'elle-il·s puissent répondre à la diversité des attentes et accompagnent les jeunes à la découverte d'activités variées;
- d'amplifier la communication sur les bons de réduction pour les inscriptions aux associations sportives telles que « Reduc'Sport » pour permettre à un maximum de jeunes d'en bénéficier et d'élargir ces bons aux jeunes majeur-e-s :
- de proposer la création ou de renforcer les différentes formules de « pass culture » dans les arrondissements :
- d'amplifier la communication sur le Kiosque Jeunes et le Pass Jeunes ;
- de décliner le Pass Jeunes à d'autres saisons.

### IV – Augmenter le pouvoir d'agir

- 1 Afin de répondre au sentiment de manque de légitimité et de confiance en soi que peuvent ressentir certain es jeunes, les membres du CPJ proposent:
- d'encourager la participation citoyenne des jeunes en communiquant sur les différents types de profils de jeunes engagé-e-s et les actions réalisées. L'idée étant de montrer que tou-te-s les jeunes peuvent s'engager et sont légitimes à le faire, par exemple à travers des portraits dans les magazines d'arrondissement (d'ancien-ne-s membres du CPJ, de jeunes volontaires de Paris, etc.) ;
- de **créer une « journée d'appel associative » en immersion**, proposée à tou-te-s les jeunes recensé-e-s ou inscrit-e-s sur les listes électorales, afin de sensibiliser à l'utilité de l'engagement civique en découvrant des activités spécifiques d'associations et de **donner envie de s'engager**.

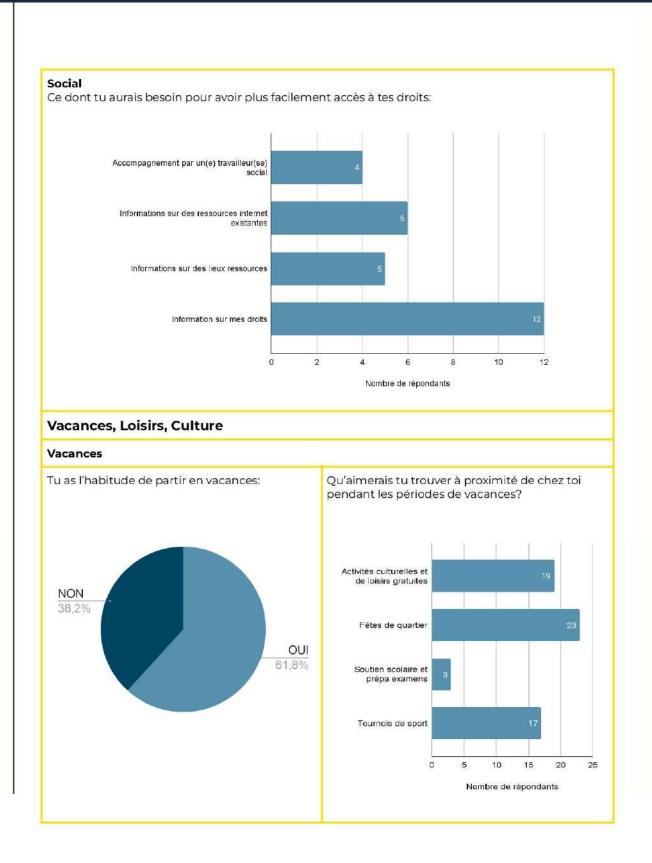


## Annexe 5 – Synthèse des questionnaires de consultation des jeunes parisiens de 16 à 25 ans sur l'arrondissement

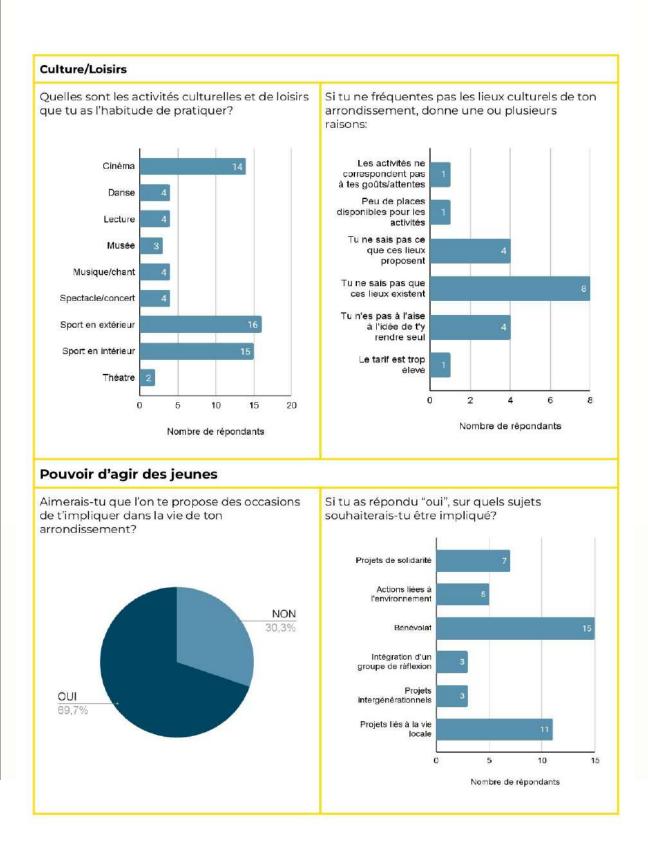


### Contrat Jeunesse d'Arrondissement

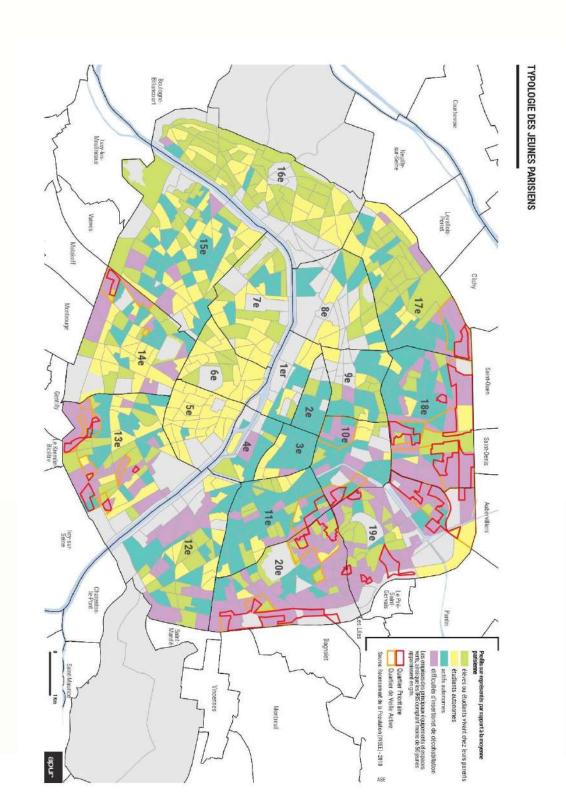
mairie du 12º



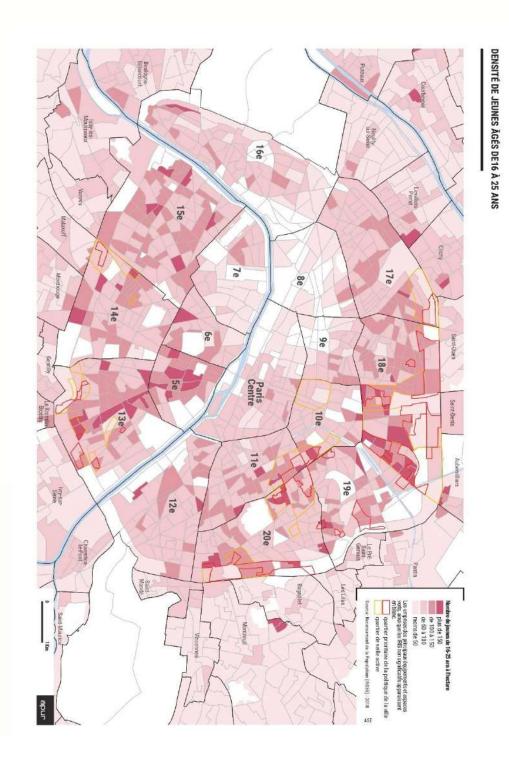
mairie du 12º



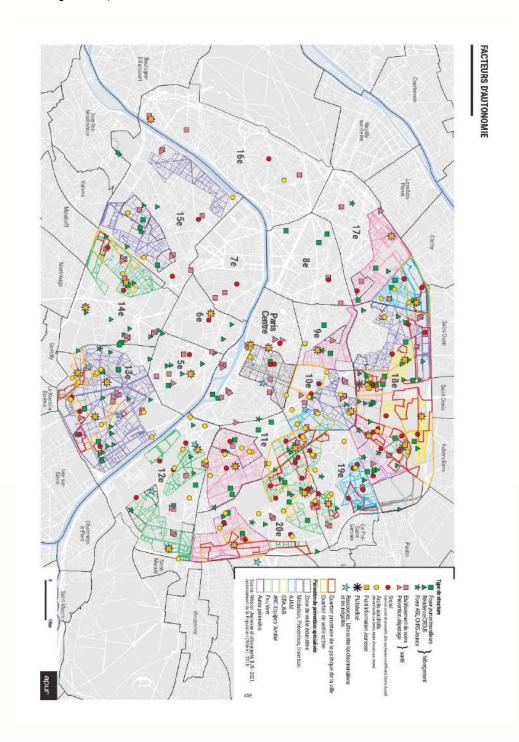
Annexes 6 - Cartographie parisienne de la typologie des jeunes, APUR 2022



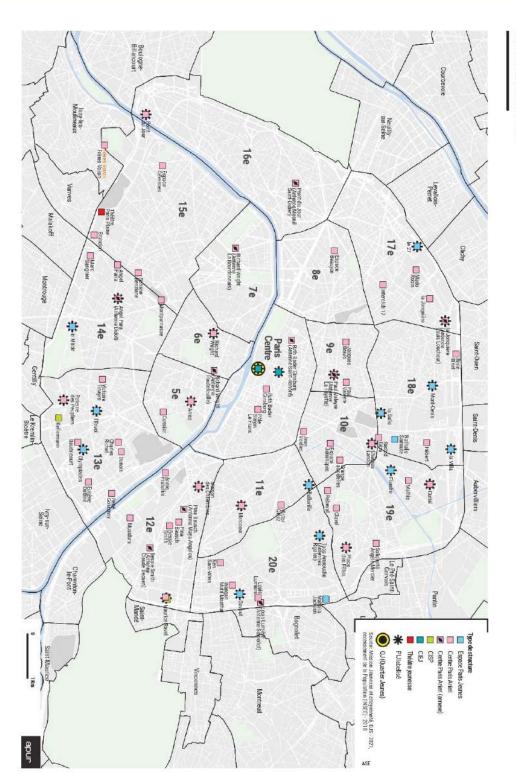
### Annexe 7 – Cartographie parisienne de densité des 16-25 ans, APUR 2022



Annexe 8 – Cartographie parisienne des structures d'accompagnement vers l'autonomie des jeunes, APUR 2022

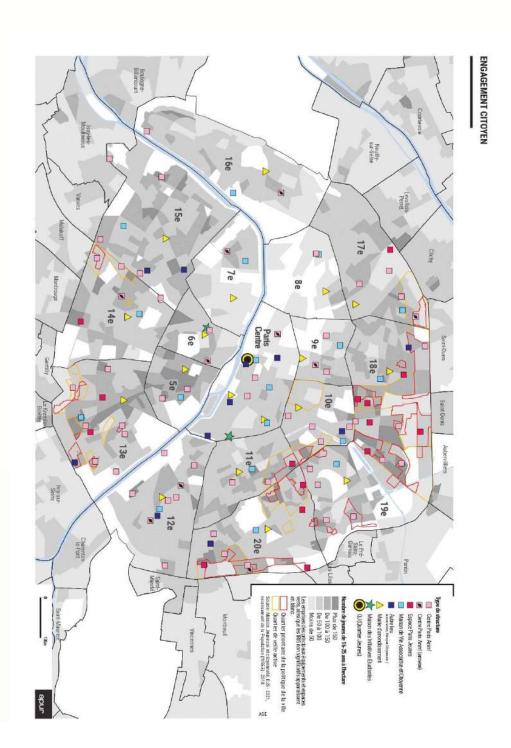


Annexe 9 – Cartographie parisienne des équipements dédiés à la jeunesse, APUR 2022

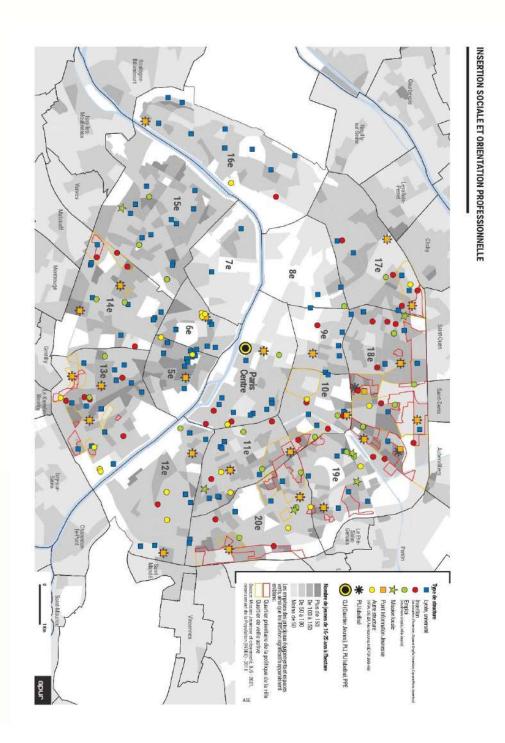


ÉQUIPEMENTS JEUNESSE

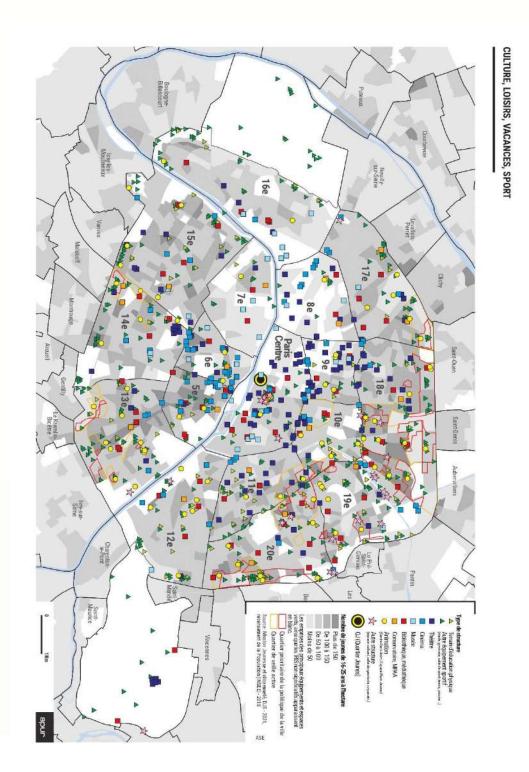
Annexe 10 – Cartographie parisienne des équipements dédiés à l'engagement citoyen, APUR 2022



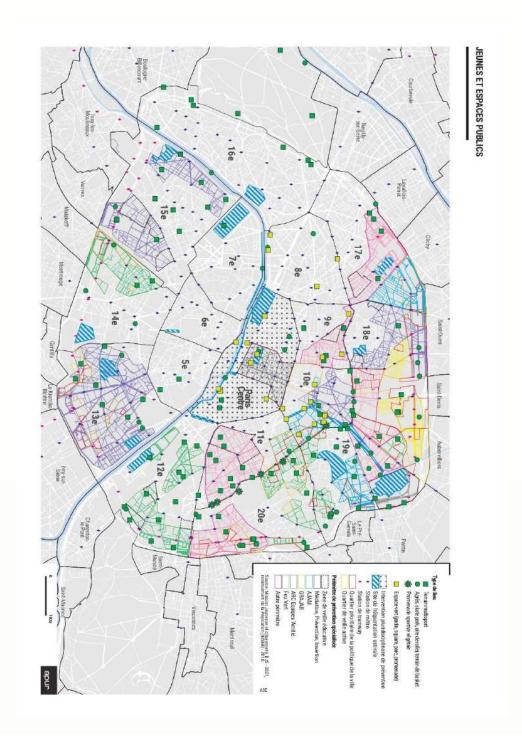
Annexe 11 – Cartographie parisienne des équipements dédiés à l'insertion sociale et à l'orientation professionnelle, APUR 2022



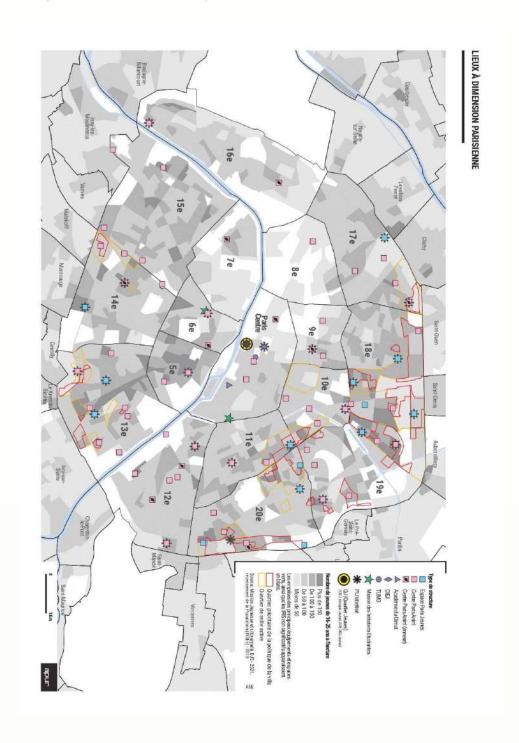
Annexe 12 – Cartographie parisienne des établissements culturels, sportifs, de loisirs et vacances, APUR 2022



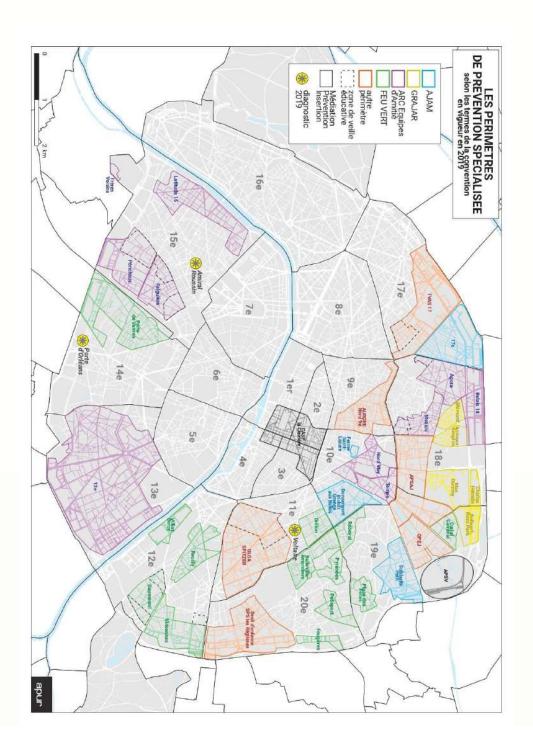
Annexe 13 – Cartographie parisienne de l'usage de l'espace public par les jeunes, APUR 2022



Annexe 14 – Cartographie des structures jeunesse à dimension parisienne, APUR 2022



Annexe 15 – Cartographie parisienne des périmètres de la prévention spécialisée, APUR 2022



Contrat Jeunesse d'Arrondissement

